

Image not found or type unknown



Durée de période d'essai 1 jour plus longue - Licenciement ou pas ?

Par **FuEi**, le **20/12/2023** à **21:36**

Bonjour,

Je souhaite me renseigner auprès de vous pour un sujet de durée de période d'essai.

J'ai été en contrat depuis le 1 juin 2023, la période d'essai étant de 3 mois renouvelable, on m'a indiqué qu'elle sera renouvelé et donc je devais travailler un total de 6 mois.

Quand je fais le calcul, le contrat devait se termine le 31 Novembre, cependant mon employeur a mis fin à mon contrat au 2 décembre 2023. (avec notification de fin de période d'essai faite fin octobre)

Cela est il normal ou qu'ils ont dépassé les délais légaux de période d'essai ?

Merci.

Par **janus2fr**, le **21/12/2023** à **07:05**

[quote]

Quand je fais le calcul, le contrat devait se termine le 31 Novembre, cependant mon employeur a mis fin à mon contrat au 2 décembre 2023. (avec notification de fin de période d'essai faite fin octobre)

[/quote]

Bonjour,

L'employeur met fin à la période d'essai au 2 décembre en indiquant "fin octobre", soit plus d'un mois de moins ???

Par **janus2fr**, le **21/12/2023** à **07:06**

[quote]

Pour-moi, la date est dépassée de 1 jour.

[/quote]

Sauf s'il y a eu un événement (congés, maladie) repoussant le terme de la période d'essai.